



Domaine	Thème	Axe	
Education et formation	Education spécialisée	Connaissance et réformes des systèmes éducatifs	
<i>Prise en charge de l'éducation spéciale en Algérie : cas des établissements scolaires en Algérie « FESAELP »</i>			
Domiciliation	Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle-CRASC-		
Porteur de projet	Spécialité	Adresse Professionnelle 	Courriel 
TIR Redha	Psychologie du Travail et de l'Organisation	U. Alger 2	Redha_tir@yahoo.com
Membres de l'équipe du projet			
Chercheurs	Adresse Professionnelle	Spécialité	Grade
MEZIANI Tahar	Université de Bejaïa	Psychologie du Travail et de l'organisation	MA A
BAKADIR Abderahmane	Centre universitaire de Ghardaïa	Psychologie du Travail et de l'organisation	MA A
MIHOUBI Fouzi	Université de Blida	Psychologie du Travail et de l'organisation	MA A
TIKERKART Khoutir	Université de Bejaïa	Sciences de l'éducation	MA B
Résumé			
<p>Durant ces dernières années, la réflexion autour de la situation des personnes ayant des besoins spécifiques en général et des enfants porteurs de handicap s'est intensifiée davantage en faveur d'une prise en charge adéquate de ces personnes qui leur permettra de sauvegarder leur dignité et leur faciliter l'accès à l'éducation, aux soins et aux aides techniques. En effet, la loi d'orientation pour le secteur de l'éducation a consacré le principe du droit de l'enfant porteur de handicap à l'éducation, notamment dans ses articles 12, 14 et 96. Ceci prouve qu'il y a une volonté politique forte et une prise de conscience suffisante au sujet de la nécessité d'une prise en charge correcte de l'éducation des enfants porteurs de handicap dans les établissements scolaires (primaires, moyens et lycée) en Algérie. Aussi, la consécration, par le législateur, de ces articles, à travers la loi, reflète la priorité donnée à la stratégie de prise en charge d'une part, et à la coordination institutionnelle souhaitée en la matière, d'autre part. L'objectif principal de cette recherche est d'identifier les mécanismes actuels de financement et de prise en charge de l'éducation spéciale dans les établissements scolaires en Algérie, ainsi que de proposer un nouveau schéma de coordination institutionnelle en la matière.</p>			

Objectifs

- Etat actuel de la politique d'intégration/inclusion, de la législation et de la réglementation.
- Définition des besoins/handicaps spécifiques.
- Dispositifs pour les élèves ayant des besoins spécifiques.
- Description des sources de financement pour l'éducation spéciale.
- Description des processus décisionnels en matière d'éducation spéciale.

Actions menées / prévues

-Etude préliminaire de diagnostic de situation et de faisabilité. -Identification des mécanismes de financement existants, et élaboration des questionnaires, des guides d'enquête et manuels d'entretien-Enquête pilote et passation terrain sur les établissements visés par type de prise en charge, par type de handicap, etc. -Proposition d'une stratégie d'aide à la décision, à la lumière des connaissances obtenues après analyse et optimisation des ressources disponibles au profit des bénéficiaires.

Résultats attendus / perspectives

-Connaissance de la nature du modèle de financement de l'éducation spéciale en Algérie. -Identification des critères d'efficacité et d'efficience pour l'octroi des financements. -Assistance à la formation des intervenants dans la prise en charge des enfants porteurs de handicaps par la connaissance des sommes allouées; -Mise en place d'un plan de communication du secteur visant la sensibilisation et l'information des différents acteurs du système notamment les pouvoirs publics.